

Evaluation clinique du jeune enfant : bilan neuro-fonctionnel précoce

Hughes MORAINÉ

Licencié en kinésithérapie U.C.L.

REHAZENTER

Centre National de Rééducation et de Réadaptation du Luxembourg

Lorsqu'un jeune enfant consulte dans notre service, il a souvent présenté une difficulté, un trouble, ou un retard dans son développement depuis ou au cours de sa naissance. Cet enfant ou nourrisson est parfois considéré comme faisant partie d'un groupe dit « à risques » et cela peut engendrer des interrogations et de l'inquiétude chez les parents ou au sein des familles.

C'est pourquoi, face à ces situations cliniques et humaines, nous proposons, comme kinésithérapeute, un examen neuro-psycho-moteur complémentaire à l'examen du pédiatre ou du médecin rééducateur.

Le but de notre examen est non seulement d'observer le type de dysfonctionnement et/ou la spasticité ainsi que les circonstances dans lesquelles celle-ci apparaît, mais surtout de rechercher quantitativement et qualitativement les compétences cérébromotrices d'un jeune enfant et d'établir les éventuelles stratégies éducatives et rééducatives qui permettront d'optimiser le développement neuro-psycho-moteur de celui-ci.

Il permet également de contribuer à l'établissement ultérieur d'un éventuel pronostic de marche et d'autonomie fonctionnelle.

Les facteurs pris en considération au cours de cet examen sont :

- La motricité spontanée
- Les fonctions cérébromotrices innées (posturales, antigravitaires, de locomotion et de sélectivité)
- Les extensibilité et réactivité musculaires
- L'examen sensoriel
- La communication et l'adaptabilité à l'environnement.

Les principaux facteurs de risques de voir apparaître un réel trouble neuro-moteur sont :

- L'insuffisance des fonctions posturales et antigravitaires
- Le développement de schémas moteurs anormaux
- La diminution de l'élasticité musculaire
- L'insuffisance des réactions d'équilibration.

Des troubles qualifiés de « transitoires » peuvent également être détectés :

- Asymétrie posturale ou fonctionnelle
- Discordance du tronc par rapport aux membres
- Pauvreté de mouvements ou raideur des membres inférieurs.

Ceux-ci peuvent être rapidement corrigés, lorsque le potentiel neurologique le permet, par quelques conseils (de positionnement par ex.) aux parents et/ou une kinésithérapie précoce et de courte durée..